

# Il y a un malaise, M<sup>gr</sup> Ouellet...

Clermont Rainville, prêtre, Chicoutimi

*Le Soleil*, 25 novembre 2007

(À M<sup>gr</sup> Ouellet)

Je dirai, dans un premier temps, Mgr Ouellet, (votre lettre aux catholiques) qu'il s'agit de votre parole personnelle et non celle de L'Assemblée des évêques du Canada, ni celle de l'Assemblée des évêques du Québec. C'est là une grosse différence. Et ensuite, oui, oui, une demande de pardon !

Mais...

Le Dieu que nous a fait connaître Jésus, par ses paroles et ses gestes, est un Dieu dont la miséricorde est sans limites pour les humains que nous sommes. C'est un Dieu en qui j'ai le goût d'avoir confiance, parce que, par son amour inconditionnel, il se fait «proche» de toute personne en marchant sur nos chemins, parce que nos chemins, justement, sont les chemins de Dieu.

## **Le malaise Québécois**

Monsieur le cardinal, vous le dites, il y a un «malaise québécois». Il y a un malaise parce que la parole et les gestes des gens ordinaires ne sont pas reconnus et pris au sérieux par une Église «institution». Pourtant, à ce que je crois, leur parole et leurs gestes peuvent être aussi «parole et gestes de Dieu» sur les chemins qui sont les leurs. Il y a un malaise parce que des couples qui ont connu un échec dans leur union ne sont pas reconnus dans l'institution de l'Église, par ses représentants que sont le pape, les évêques, et même des prêtres.

Pourquoi ces personnes ne pourraient pas vivre un peu la «résurrection» par une union nouvelle avec un conjoint ou une conjointe? Il y a un malaise encore, parce que des personnes homosexuelles, gaies, qui n'ont pas

choisi leur orientation sexuelle, et pas plus que les personnes hétérosexuelles, sont présentées comme «en état de péché» par les gestes d'amour et de vie qui sont les leurs. Si Dieu est Dieu et que son amour est infini, faisons-lui confiance! Il s'arrangera avec le reste... Il y a un malaise québécois à la suite d'une parole «imposée» non seulement aux croyants, mais aussi à toute une population, quelle que soit l'expression de sa foi ou de sa non-foi. Les gens ne veulent plus d'une telle parole. L'Évangile et Vatican II, avec Jean XXIII, appellent aussi au respect des consciences et à la liberté d'être. Et c'est si important !

Il y a un malaise également parce que l'État n'a pas à faire l'éducation de la foi des croyants. C'est à l'Église de l'assurer pour les personnes qu'une telle éducation intéresse. L'État et l'Église doivent être séparés et il ne faut surtout pas revenir en arrière. Et il y a enfin un autre malaise parce que l'Église du Québec et l'Église universelle ne savent pas reconnaître vraiment l'égalité des femmes et des hommes que, à tout le moins, la société occidentale et les droits de la personne reconnaissent de plus en plus dans les faits. Les femmes, par leur pratique et leur engagement, sont très majoritaires dans cette Église dirigée par des hommes.

Qu'attend donc l'institution de l'Église pour se donner une pratique plus évangélique, une pratique qui soit davantage sur les traces de Jésus, sur les chemins des femmes et des hommes de notre monde?

Monsieur le cardinal, il me semble plutôt urgent de passer de la parole aux actes. L'institution de l'Église, à travers ses

représentants et ses membres, se doit de dire et de vivre, aujourd'hui, l'Évangile de Jésus de Nazareth. Le pardon véritable appelle une attitude et des gestes concrets. Apprenons à être à l'écoute de la parole des gens ordinaires. Apprenons à regarder ce qui est beau et bon dans leur attitude et dans leurs gestes. Peut-être continuerons-nous ainsi à écrire, aujourd'hui, des pages de l'Évangile de Jésus et donnerons-nous alors davantage le goût d'un «Dieu de la vie» en étant plus vrais au cœur de la réalité québécoise et du vécu des Québécois.